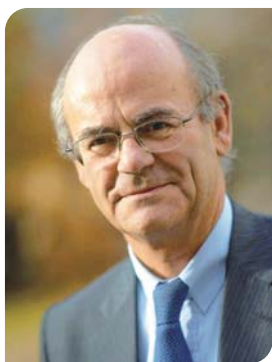


Participez au projet humain et technologique

de l'Hôpital Saint Joseph



Antoine Dubout,
Président de la Fondation
Hôpital Saint Joseph

Marseille, le 15 avril 2015

L'Hôpital Saint Joseph de Marseille doit acquérir des équipements de hautes technologies.

Ainsi les patients continueront de bénéficier des évolutions technologiques qui renforcent la sécurité et l'efficacité des soins.

L'Hôpital Saint Joseph est reconnu pour l'excellence de ses pôles Maternité, Urgences, Consultations, Médecines, Chirurgie, Cancer, Gériatrie, Soins palliatifs et Recherche Médicale.

Privé non lucratif, notre établissement ne peut assumer seul le coût des constructions et acquisitions indispensables.

C'est pourquoi la Fondation Hôpital Saint Joseph, reconnue d'utilité publique, toujours présente en soutien de l'Hôpital, a décidé d'investir dans le nouvel Hôpital Saint Joseph.

La Fondation Hôpital Saint Joseph a besoin de votre générosité pour poursuivre sa mission définie dans l'article 1 de ses statuts : *assurer et préserver la gestion de l'établissement hospitalier connu sous le nom d'Hôpital Saint Joseph ainsi que d'assurer une mission de recherche médicale.*

2015 est l'année où débutent les travaux qui conduisent à la construction du nouvel Hôpital Saint Joseph par :

- l'agrandissement et la modernisation du service d'urgences pour adultes (pour répondre aux besoins des 25 000 personnes venues en 2014),
- la mise en œuvre d'une filière gériatrique complète en créant notamment un service de court séjour gériatrique,
- la création d'une unité en oncologie médicale pour consolider l'activité de cancérologie (25 % de l'activité de l'Hôpital),
- l'achat d'un isolateur stérile dédié aux préparations des produits des essais de Recherche Médicale.

.../...

Fondation reconnue d'utilité publique habilitée à recevoir des legs et donation.

Fondation Hôpital Saint Joseph - 26 boulevard de Louvain - 13008 Marseille
Tél. : 04 91 80 70 00 - Fax : 04 91 80 70 01 - www.fondation-saint-joseph.fr

Participez au projet humain et technologique

de l'Hôpital Saint Joseph

Avec votre aide, notre ambition est de collecter 350 000 € pour contribuer à la réalisation des chantiers et investissements que je vous présente ici.

Aujourd'hui, je me permets de faire appel à vous, car votre générosité est essentielle pour perpétuer la tradition d'excellence de l'Hôpital Saint Joseph de Marseille.

Si vous êtes assujetti à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 75 % du montant de votre impôt dans le cadre de la loi TEPA.

Si vous n'êtes pas redevable de l'ISF, vous pouvez déduire de votre Impôt sur le Revenu 66 % du montant de votre don.

Je vous remercie de votre aide et de votre générosité pour faire perdurer l'Hôpital Saint Joseph parmi les établissements de premier plan en Provence.



Antoine Dubout

Président de la Fondation
Hôpital Saint Joseph



La Fondation Hôpital Saint Joseph est agréée par le Comité de la Charte depuis juillet 2012.

Le Comité de la Charte, organisme sans but lucratif, exerce depuis plus de 20 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique. Son action se fonde sur l'élaboration des règles de déontologie, l'agrément des organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le contrôle continu des engagements souscrits.

Les 4 champs du contrôle continu exercé par les contrôleurs du Comité sont le fonctionnement statutaire et la gestion désintéressée, la rigueur de la gestion, la qualité de la communication et des actions de collecte de fonds et la transparence financière.

Fondation reconnue d'utilité publique habilitée à recevoir des legs et donation.

Fondation Hôpital Saint Joseph - 26 boulevard de Louvain - 13008 Marseille
Tél. : 04 91 80 70 00 - Fax : 04 91 80 70 01 - www.fondation-saint-joseph.fr